

Piloter un drone dans le secteur du Média et de la Communication

Parcours complet 35 heures

Cursus intensif pour les candidats ayant déjà piloté.



DURÉE

35 h • 05 jours

TARIF GLOBAL

2 300 € (frais de certification inclus)

LIEU

Saint-Leu • La Réunion

CODE

RS6766

CERTIFICATEUR

TELEPILOTE SAS

Repères officiels et habilitation

ILOTDRONES

- Établissement soumis au contrôle pédagogique de l'État, enregistré à la Préfecture de La Réunion sous le n° 98970435597.
- Certifié Qualiopi par AFNOR CERTIFICATION sous le n° 2020/87809.3.
- Habilité par TELEPILOTE SAS à préparer à la certification RS6766.

Site : ilotdrones.com



TELEPILOTE SAS

Organisme certificateur • SIRET 802 594 887 00019

www.telepilote.org



Certification RS6766

Décision : 01/10/2024

Échéance : 01/10/2028

[Fiche France Compétences](#)

Financements possibles

Selon la situation du candidat : CPF / Mon Compte Formation, OPCO, France Travail, financement employeur ou autofinancement.



Objectif de la certification

Dans le domaine dynamique des médias et de la communication, l'usage innovant des drones pour la création de contenu visuel se révèle être un atout majeur. Cette tendance croissante s'inscrit dans un marché des drones civils en pleine expansion, où ces appareils volants offrent des possibilités inédites de prises de vue aériennes, combinant créativité et coûts compétitifs.

Pour répondre à cette évolution et renforcer les compétences des professionnels du secteur, la certification "Piloter un Drone dans le Secteur du Média et de la Communication" a été conçue. Elle enrichit le savoir-faire des réalisateurs, producteurs, journalistes, photographes et autres spécialistes en y intégrant l'expertise pratique des drones à usage professionnel.

Cette certification vise à équiper les bénéficiaires des compétences nécessaires pour manier et optimiser l'usage des drones dans la production de contenus audiovisuels de haute qualité. Elle permet de capturer des angles et perspectives inédits, garantissant des prises de vue aériennes sécurisées, tout en respectant les réglementations en vigueur.

Enfin, cette certification confirme que le bénéficiaire est apte à piloter un drone dans le contexte spécifique des métiers des médias et de la communication, en conformité avec les normes de la Direction Générale de l'Aviation Civile. Elle souligne la capacité à utiliser les drones non seulement comme un outil technique, mais aussi comme un moyen d'enrichir la narration visuelle, en assurant la sécurité des personnes et des biens.

Compétences attestées

- Réaliser les vérifications techniques et aéronautiques nécessaires et les procédures légales obligatoires afin de préparer un vol mission de prise de vues audiovisuel en respectant les éléments réglementaires d'exploitation d'un drone dans l'espace aérien et en conjuguant ces contraintes avec la demande du commanditaire.
- Préparer le drone et la caméra embarquée dans le but de réaliser une captation audiovisuelle en contrôlant l'état de fonctionnement de l'appareil, en effectuant les réglages logiciels et en définissant précisément la zone de travail.
- Réaliser l'ensemble des captations vidéo de la mission de vol à l'aide du drone en appliquant des contrôles en vol, les réglages et les procédures garantissant la sécurité des biens et des personnes pour recueillir les données conformes prévues au cahier des charges du projet média et de communication
- Télépiloter l'aéronef en conditions techniques anormales afin d'assurer le maintien du contrôle de l'appareil et des conditions de sécurité du vol en gérant les imprévus et les aléas techniques et environnementaux et en réalisant l'ensemble des opérations et des vérifications post-vol réglementaires.
- Extraire les données captées durant le vol en drone, réalisé dans le cadre d'un projet média et/ou communication afin d'exploiter et de livrer l'ensemble des informations récoltées, en les classifiant et en vérifiant la qualité et la conformité des images et/ou des captations vidéo par rapport au cahier des charges.

PRÉPARER	CAPTURER	MAITRISER	LIVRER
Analyser la demande du commanditaire et préparer une mission de prise de vue audiovisuelle en tenant compte des contraintes réglementaires, techniques et de sécurité.	Préparer le drone et la caméra, ajuster les réglages de prise de vue et réaliser des captations aériennes conformes au cahier des charges du projet média ou communication.	Télépiloter le drone en conditions normales et anormales, gérer les imprévus et garantir la sécurité des personnes, des biens et de l'opération.	Extraire, vérifier et classifier les images et vidéos captées afin de fournir des données conformes, exploitables et adaptées aux besoins du projet média ou communication.

Public visé

• Réalisateurs, cadres, opérateurs de prise de vue et professionnels de l'audiovisuel. ❓ Photographes et vidéastes souhaitant intégrer la prise de vue aérienne à leur activité. ❓ Journalistes, reporters et professionnels de la production de contenus.	• Professionnels de la communication, de la publicité et du marketing. • Producteurs, sociétés de production et prestataires techniques de l'audiovisuel. • Personnes ayant un projet professionnel en lien avec les secteurs des médias, de la communication ou de l'audiovisuel et nécessitant l'usage du drone pour la création de contenus visuels.
--	---

Prérequis, admission et architecture du parcours

Deux niveaux de prérequis à distinguer

Prérequis d'entrée en formation

- Avoir au moins 18 ans.
- Être impliqué professionnellement dans les secteurs des médias, de la communication, ou de l'audiovisuel, et nécessiter l'usage de drones pour la réalisation de contenus visuels innovants.
- Avoir un projet professionnel cohérent avec la certification visée.

Prérequis d'inscription à la certification

- Avoir suivi le parcours préparant à la certification RS6766 de 35 h (cursus intensif pour les candidats ayant déjà piloté) ou de 70 h.
- Avoir un projet professionnel cohérent avec la certification visée.
- Justifier de l'attestation théorique DGAC requise en catégorie OPEN ou SPECIFIC STS-01 / STS-02, ou de toute autre autorisation délivrée par la DGAC / EASA permettant d'exercer comme télépilote professionnel.

Important — l'attestation théorique DGAC est indépendante du parcours certifiant RS6766

- Elle constitue un prérequis d'inscription à la certification, et non un prérequis d'entrée en formation.
- Les examens DGAC sont passés par le candidat lui-même et restent à sa charge.
- La préparation aux examens DGAC ne relève pas du périmètre certifiant RS6766 et n'est pas financée par le CPF au titre de cette certification.
- En revanche, la réglementation nécessaire à la préparation d'une mission professionnelle (compétence C1) fait bien partie du parcours certifiant.

Frise du parcours candidat

1. ADMISSION	2. FORMATION	3. EXAMEN DGAC INDÉPENDANT	4. CERTIFICATION
Entretien / positionnement, vérification du projet professionnel et orientation 35 h ou 70 h.	Suivi du parcours certifiant ILOTDRONES préparant aux compétences C1 à C5.	Obtention de l'attestation théorique DGAC (catégories OPEN et SPECIFIC, scénarios STS-01 et STS-02) . Ce passage est distinct du parcours certifiant RS6766.	Mise en situation professionnelle en 5 phases et passage devant le jury de certification.

Positionnement 35 h

Le parcours **35 heures** est destiné aux candidats disposant déjà d'une expérience préalable de pilotage. Il propose un cursus intensif permettant de consolider les acquis, de renforcer l'autonomie opérationnelle et de se concentrer sur les mises en situation professionnelles liées aux secteurs du média et de la communication.

Modalités et délai d'accès

- Inscription auprès d'ILOTDRONES par téléphone, e-mail ou site internet.
- Échange de positionnement afin de vérifier le projet professionnel et le parcours approprié.
- Planification de l'action de formation dans un délai indicatif d'un mois à compter de la signature de la convention ou du contrat.

Programme de formation

UNE COMPÉTENCE MÉTIER, PAS SEULEMENT DU PILOTAGE

Parcours 35 h

Le parcours intensif de 35 heures s'adresse aux candidats disposant déjà d'une expérience préalable de pilotage. Il permet de consolider les acquis et de se concentrer sur les techniques de prise de vue aérienne, les réglages caméra, les mouvements de captation et les mises en situation professionnelles liées aux médias, à l'audiovisuel et à la communication.

Axe 1 — Cadre réglementaire et préparation d'une mission audiovisuelle

- Réglementation française et européenne applicable aux drones civils ; responsabilités de l'exploitant et du télépilote.
- Lecture et exploitation des informations aéronautiques utiles à la mission ; analyse des zones et contraintes d'espace aérien.
- Étude de faisabilité réglementaire d'une mission audiovisuelle et préparation des démarches nécessaires.
- Définition du volume opérationnel, des zones de travail et du périmètre de sécurité.
- Préparation du drone : contrôles techniques, réglages, systèmes de sécurité et check-lists avant vol.

Axe 2 — Télépilotage et prise de vue aérienne appliqués aux médias et à la communication

- Pilotage en double commande puis progression vers l'autonomie selon le niveau du candidat.
- Mises en situation sur des scénarios professionnels.
- Préparation et réalisation de trajectoires adaptées à la prise de vue aérienne : plans fixes, déplacements, suivis et mouvements de caméra.
- Réglages de la caméra embarquée en fonction du rendu recherché et du cahier des charges : exposition, vitesse, sensibilité, balance des blancs et paramètres d'enregistrement.
- Réalisation de captations photo et vidéo aériennes conformes aux attentes du projet média ou communication.
- Gestion des situations anormales : panne, intrusion d'un tiers, contraintes environnementales, procédures d'urgence.
- Vérifications post-vol et débriefing structuré de mission.

Axe 3 — Gestion, contrôle et livraison des contenus audiovisuels

- Extraction et sauvegarde des photographies et vidéos captées durant la mission.
- Organisation, classement et sélection des fichiers issus de la captation aérienne.
- Contrôle de la qualité technique des images et vidéos : exposition, netteté, stabilité et conformité des prises de vue.
- Vérification de la conformité des contenus réalisés au regard du cahier des charges du projet média ou communication.
- Préparation et organisation des fichiers afin de fournir au commanditaire des données audiovisuelles exploitables pour la production, le montage ou la diffusion.

Hors programme certifiant RS6766

La préparation spécifique à l'examen théorique DGAC (révisions du programme CATS / OPEN, examens blancs, entraînement à l'épreuve) est une prestation indépendante et ne fait pas partie du parcours certifiant RS6766.

Évaluation certificative : 5 phases • 3 h 15

Une mise en situation professionnelle reconstituée, distincte des évaluations formatives réalisées pendant la formation.

PHASE	ÉPREUVE	DURÉE	COMP.
1	Dossier de mission, faisabilité réglementaire et analyse du cahier des charges du commanditaire	1 h	C1
2	Préparation du drone, de la caméra embarquée et de la mission de prise de vue audiovisuelle	30 min	C2
3	Mission de captation en conditions normales	40 min	C3
4	Mission de captation en conditions anormales et opérations post-vol	20 min	C4
5	Vérification, classification et préparation des données en vue de leur livraison	45 min	C5

Chaque compétence C1 à C5 est évaluée de façon objectivée et traçable au regard des critères du référentiel. La certification n'est pas fondée sur une note globale unique ni sur une simple observation continue.

JURY DE CERTIFICATION

- 2 évaluateurs externes disposant d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle en télépilotage.
- 1 représentant de l'organisme de formation n'ayant pas dispensé la formation au candidat.
- Procès-verbal nominatif, daté et signé.

VALIDATION & RATTRAPAGE

- Les évaluations formatives du parcours sont distinctes de l'évaluation certificative.
- La validation est appréciée compétence par compétence.
- En cas de non-validation partielle, un rattrapage peut être organisé phase par phase selon les modalités du certificateur.

Important — l'attestation théorique DGAC est indépendante du parcours certifiant RS6766

- Elle constitue un prérequis d'inscription à la certification, et non un prérequis d'entrée en formation.
- Les examens DGAC sont passés par le candidat lui-même et restent à sa charge.
- La préparation aux examens DGAC ne relève pas du périmètre certifiant RS6766 et n'est pas financée par le CPF au titre de cette certification.
- En revanche, la réglementation nécessaire à la préparation d'une mission professionnelle (compétence C1) fait bien partie du parcours certifiant.

Moyens pédagogiques et informations pratiques

Moyens pédagogiques

- Centre équipé de drones professionnels récents, d'une salle de cours et d'un terrain d'entraînement à Saint-Leu.
- Séances de pilotage en double commande avec progression vers l'autonomie.
- Mises en situation professionnelles appliquées aux secteurs du média et de la communication.
- Contrôle, classement et préparation des photos et vidéos en vue de leur livraison.

Moyens d'encadrement

- 3 instructeurs disposant de qualifications de télépilotage et d'une forte expérience opérationnelle.
- Accompagnement individualisé lors des séquences pratiques et des mises en situation.
- Une partie du pilotage est travaillée en mode manuel afin d'améliorer la capacité à gérer les situations anormales.

Accessibilité handicap

En cas de situation de handicap, contacter ILOTDRONES afin d'étudier les possibilités d'adaptation pédagogique, matérielle ou organisationnelle.

Références réglementaires et certification

- Règlement d'exécution (UE) 2019/947 relatif aux règles et procédures applicables à l'exploitation d'aéronefs sans équipage à bord.
- Certification professionnelle RS6766 inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences.
- Date de décision : 01/10/2024 — Date d'échéance : 01/10/2028.
- Certificateur : TELEPILOTE SAS — SIRET 802 594 887 00019.

Contacts et liens

ILOTDRONES

Responsable pédagogique : Yohann ROUGET
31 avenue des artisans, 97436 Saint-Leu
yohann@ilotdrones.com
0692 74 64 82
Site : <https://ilotdrones.com/>

Liens de référence

Certificateur : www.telepilote.org
France Compétences : [Fiche RS 6766](#)